

Mesdames, Messieurs.

Le Sgen-CFDT a bien conscience de la gravité de la situation actuelle et la difficulté dans laquelle se trouvent nos collègues, les personnels administratifs et plus largement la communauté éducative ne nous a pas échappé.

À l'heure du grand chamboulement sanitaire et social que provoque le Covid19, certains semblent découvrir que les services publics français ne fonctionnent grâce à la volonté de leurs agents qui pallient les manques permanents d'effectifs et de moyens.

Alors que chacun au sein de l'Éducation nationale semble se repérer à l'aveugle, nous nous retrouvons à découvrir de nouvelles directives à chaque déclaration du ministre dans les médias. Quelle position est alors la nôtre face à nos interlocuteurs (mairie, parents, collègues, tous en quête de réponses ou d'orientation réfléchie) ?

Que peut-on répondre lorsque nous sommes interpellés sur les déclarations du 27 mars de Jean-Michel Blanquer selon qui « au vu des situations exceptionnelles, aucune fermeture de classe en milieu rural n'aurait lieu sans l'accord du maire » ? Certes à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles et en l'occurrence, nous ne pouvons que nous réjouir des suspensions de fermetures mais peut-on pour autant tolérer ces balbutiements qui minent la bonne volonté de chacun et entraînent des surcroits de travail pour tous ? Et au risque de jouer les "monsieur plus", nous ne pouvons que constater que l'abondement des moyens n'est pas suffisant : nous ne pouvons pas nous satisfaire, notamment, de la fermeture de 17 poste de "plus de maitres".

En cette période floue, où les hashtags sont plus présents que la volonté d'accompagner les collègues sur le terrain (#nationapprenante ou encore plus récent #vacancesapprenantes) et où les mots malheureux fauchent régulièrement les bonnes volontés (#fraises), nous interrogeons cette organisation bégayante de l'enseignement à distance qui a essentiellement reposé sur les épaules des enseignants et plus encore des directeurs. Que pouvons-nous comprendre à ces injonctions contradictoires : restez chez vous mais maintenez le lien avec les familles, déplacez-vous pour éditer et remettre les documents aux familles puis répondez à l'enquête flash pour charger la Poste de distribuer les documents... Et que dire des SMS intrusifs à toute heure, parfois sans rapport avec la fonction que reçoivent les directeurs ? Ou de ces remontrances sur le RGPD suivies ensuite d'une enquête sur les moyens de connexion des parents ? Nous nageons dans les paradoxes. Nous nous y noyons.

Nous sommes également circonspects, pour ne pas dire atterrés, face aux annonces étonnantes de prêt de matériel informatique pour des familles éloignées du numérique. Faut-il rappeler que nombre d'écoles ne sont aujourd'hui pas encore équipées correctement ? Faut-il aussi rappeler que tous les collègues ne disposent pas nécessairement non plus d'équipement correct pour mener à bien cette fameuse (peut-on dire fumeuse ?) continuité pédagogique ?

Les outils ont défailli, souvent inadaptés ou non calibrés pour recevoir un flux de visite aussi important. La preuve est ainsi faite qu'ils sont sous-utilisés en temps normal. Ne serait-il pas temps d'autoriser enfin les outils plébiscités par les collègues en raison de leur efficacité, lorsqu'ils sont conformes à la législation (RGPD notamment) ?

Les collègues ont dû chercher des alternatives. Certes, ces alternatives ne sont pas irréprochables, mais ce qui est inattaquable et remarquable, c'est la volonté de tous les collègues de maintenir le lien entre l'école et les familles. Toutefois, et c'était le sens de la lettre adressée par

nos organisations syndicales et la FCPE au Ministre de l'Education, le Sgen-CFDT demande que soit reconnu l'impossibilité de faire acquérir à tous les élèves de nouvelles notions par l'enseignement à distance. Faut-il vraiment rappeler qu'enseigner est un métier qui s'apprend et ne s'improvise pas ? Les parents ne sont pas enseignants.

Le Sgen-CFDT syndicat général s'étouffe à la lecture de la lettre de la rectrice aux CPE, AESH, AED et personnels administratifs, en apprenant qu'il faut que ce soient les chefs d'établissement qui lui demande de rendre hommage aux personnels de l'ombre sans qui rien ne fonctionnerait ! Pour finir, le Sgen-CFDT s'inquiète qu'un CTA ne soit pas convoqué par la rectrice pour évoquer la répartition de la dotation supplémentaire de 50 postes pour l'académie Bourgogne. C'est un véritable déni de dialogue social.